

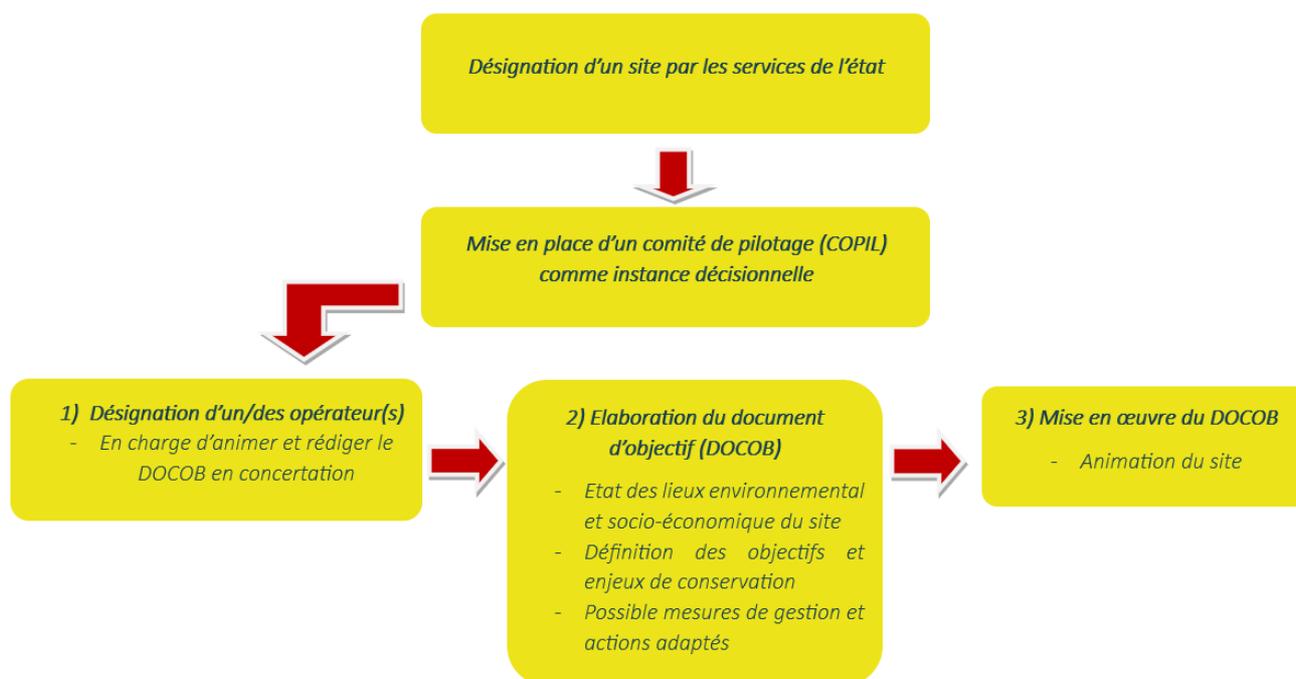
## Natura 2000 en Normandie

### Directives européennes s'appliquant aux sites N2000

- **Zone Spéciale de Conservation (ZSC) – Directive habitats faune flore** : Zones visant à assurer le bon état de conservation des habitats et espèces (autres que oiseaux) menacés, vulnérables ou rares.
- **Zone de Protection Spéciale (ZPS) – Directive oiseaux** : Zones visant à désigner des territoires permettant d'assurer le bon état de conservation d'espèces d'oiseaux menacées, vulnérables ou rares.

→ Un site peut être désigné pour l'une et/ou l'autre de ces directives

### Démarche Natura 2000



### Procédure Natura 2000 appliquée à la pêche

Le **diagnostic pêche** permet de faire un état des lieux de la pêcherie dans la zone concernée. L'ensemble des réglementations et autres informations relatives aux différents métiers y est renseigné ainsi qu'une cartographie des activités pêches. Le diagnostic est réalisé en concertation avec les pêcheurs et validé lors des commissions.

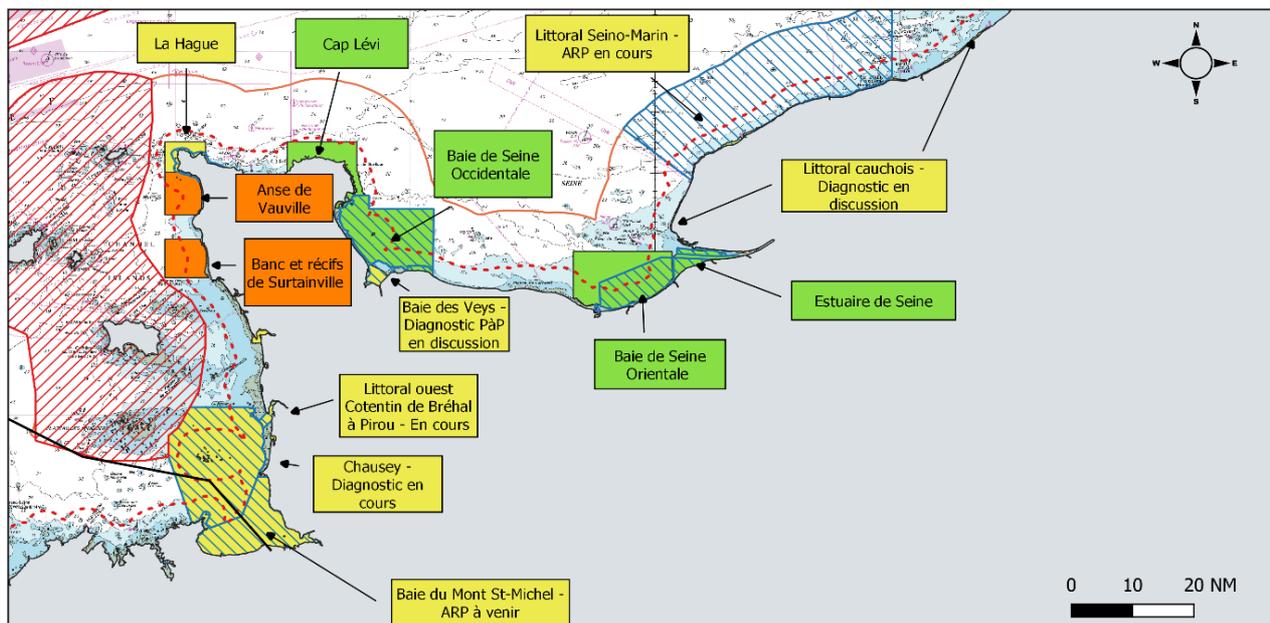
L'**Analyse Risque Pêche (ARP)** repose sur le croisement d'informations sur les habitats, les usages (état des lieux pêche réalisé par le CRPMEM Normandie) et sur leurs interactions (sensibilité des habitats, des espèces, niveau d'impact des usages). Le but de cette analyse de risque est de déterminer s'il existe un risque que les usages portent atteinte aux objectifs de conservation du site.

Elle prévoit l'intégration d'éléments de contexte de nature à orienter la prise de décision : enjeux de conservation des habitats et des espèces, importance socioéconomique des zones concernées pour les professionnels.

Il existe deux types, **ARP « habitats »** et **ARP « espèces »**.

En fonction du résultat de l'Analyse Risque Pêche, les pêcheurs sont **concertés** pour discuter des **propositions de mesures** (les propositions de mesures sont émises par les services de l'état).

## Situation des sites N2000



**Légende :**

- ZSC - Protection habitats faune flore
- ZPS - Protection oiseaux
- Eaux UK
- Limite Normandie Bretagne
- - - Limite 3MN
- Limite 12 MN

Mesures validées

Mesures en discussion

Pas de mesures en cours :  
Diagnostic ou Analyse  
Risque Pêche (ARP) en  
réalisation



Réalisation : CRPMEM de Normandie, mars 2023.  
Projection : WGS 84 World MERCATOR.  
Sources : SHOM, CRPMEM de Normandie.

Les produits dérivés maritimes issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits n'ont pas fait l'objet de validation de la part du SHOM.

Sites N2000		Enjeux pêche			Mesures N2000
		pêche à pied	arts dormants	arts traînants	
Baie du Mont Saint-Michel	ZSC + ZPS	X	V	V	En attente
Chausey	ZSC + ZPS	X	V	V	En attente
Littoral de Bréhal à Pirou	ZSC + ZPS	X	X	X	En attente
Banc et récifs de Surtainville	ZSC	X	X	V	En attente
Anse de Vauville		X	X	X	Aucune
Cap Lévi	ZSC	X	X	X	Aucune
Baie de Seine Occidentale	ZSC + ZPS	V	V	V	Validées + Arrêtés
Baie de Seine Orientale	ZSC + ZPS	X	X	V	Validées
Estuaire de Seine	ZSC + ZPS	X	V	V	Validées
Littoral Cauchois	ZSC	X	X	V	En attente
Littoral Seino-Marin	ZPS	X	V	V	En attente
Baie des Veys	ZSC + ZPS	V	X	X	En attente

**V** : Présence d'enjeux pêche dans la zone

**X** : Absence d'enjeu pêche dans la zone

## Position du CRPMEM de Normandie

Le CRPMEM N veille à :

- Défendre les intérêts de la pêche à toutes les étapes du processus N2000
- Exiger la prise en compte des enjeux socio-économiques de chaque site à enjeu

**Référents :**

Romain MEROUR  
Quentin LLAVORI

[romain.merour@comite-peches-normandie.fr](mailto:romain.merour@comite-peches-normandie.fr)  
[quentin.llavori@comite-peches-normandie.fr](mailto:quentin.llavori@comite-peches-normandie.fr)

06-31-59-69-22  
07-57-10-72-32